



Chers amis,

C'est avec plaisir que nous vous adressons, comme chaque année, le planning d'ouverture de notre BEURSAULT.

Ce concours sera le support du championnat du Calvados et de la Manche

Nous prévoyons les dates suivantes :

MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
Sam 07 et Dim 08	Dim 12	Sam 02 et Dim 03	Sam 06 et Dim 07	Sam 03 et Dim 04
Sam 21 et Dim 22	Sam 25 et Dim 26	Sam 23 et Dim 24	Sam 20 et Dim 21	
			Sam 27 et Dim 28	

- Chaque départ pourra accueillir 2 pelotons de 5 archers
- 2 départs par jour : le matin à 9h00 et l'après midi à 14h30.
- Ouverture du greffe 30 mn avant le début des tirs.

### **Beursault de nuit :**

- Les samedi 02 Juillet à 21h00 et 06 et 20 Août à 21h00.
- Pour ces trois dates les places sont limitées à deux pelotons, soit dix archers par départ.
- Un Beursault de nuit supplémentaire peut être organisé en dehors des samedis mentionnés ci-dessus à condition d'être dix archers (Nous contacter pour la disponibilité)

### **Engagement :**

- 7,50 € à la 1ère inscription pour les catégories : Juniors, Séniors, Vétérans et Super Vétérans, pour les inscriptions suivantes 5€ quelque soit la date choisie sur la période d'ouverture du Beursault
- 5€ pour les catégories Benjamins, Minimes et Cadets quelque soit le nombre d'inscription.

Les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte en priorité.

Merci de nous faire parvenir vos inscriptions au plus tard le **mardi précédent la date choisie**, par mail ou par téléphone à :

- Gérard DAUMESNIL - tél: 02.31.23.39.92 ou 06.14.30.17.89

Courriel: [lesarchersdargences@gmail.com](mailto:lesarchersdargences@gmail.com)

- Ludovic BOUET - tél : 06.58.49.89.00-

Courriel : [ludovic.bouet79@gmail.com](mailto:ludovic.bouet79@gmail.com)

La distance de tir est de 50 m pour les arcs classiques, les arcs droits et les arcs à poulies,  
La distance de tir est de 30 m pour les arcs classiques benjamin(e)s et minimes.

En fonction des places disponibles, il vous sera possible de prendre plusieurs départs.  
Le meilleur des scores réalisés sera pris en compte :

- pour le classement du concours général d'ARGENCES
- pour le classement final des championnats départementaux du Calvados et de la Manche.
- pour le classement final du championnat de LIGUE.

Nous vous rappelons que vos résultats sont qualificatifs pour le championnat de France qui se déroulera à Sainte Geneviève des Bois (Dép.: Essonne 91) le 02 Octobre 2016.

Le classement intermédiaire sera affiché dans le Beursault au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses du championnat départemental du Calvados et du concours général d'Argences auront lieu le dimanche 4 septembre 2016 aux alentours de 17 heures au jardin d'arc.

Voici les coordonnées GPS du jardin d'arc pour le concours Beursault :

Latitude (décimal) : 49.11970997932698

Longitude (décimal) : -0.16502739225154528

Latitude (sexagésimal) : N 49° 7' 10.9554 '' (+49° 7' 10.9554'')

Longitude (sexagésimal) : 0° 9'54.0972'' (0° 9'54.0972'')

Les départs n'ayant pas au moins un peloton complet seront annulés.

**Possibilités de commander un repas composé d'une viande grillée (Saucisse, Merguez, Côte de Porc...), chips, fromage, dessert et café pour 7 € (boissons non comprises) à condition de réserver son repas le mardi précédent la date choisie**

**Et bien sûr la buvette est toujours à votre disposition !**

Nous espérons vous accueillir nombreux.

Amicalement,

**Le Président de l'E.S.A.**

**Ludovic BOUET**

SIEGE SOCIAL : Mairie d'Argences Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES  
Agrément FFTA n° 1314037 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z  
Président : Ludovic BOUET mairie d'Argences 14370 ARGENCES Tél. : 06.58.49.89.00  
E-mail : [lesarchersdargences@gmail.com](mailto:lesarchersdargences@gmail.com) Site Internet : <http://esatiralarc-argences.clubeo.com/>